Mise en place d'un observatoire foncier en Martinique

Attentes et objectifs

Manuella INES

Cheffe du service connaissance, prospective et développement territorial de la DEAL

29 avril 2015





Sommaire

- Objet de l'étude
- Son contexte
- Les objectifs de l'État
- Une démarche partenariale
- Le rendu attendu
- Les suites à donner



Objet

Réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire foncier

 Prestataire : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Rendu attendu fin 2015



Contexte

- Pression ressentie sur le foncier en Martinique
- Exigences législatives sur la consommation d'espace et la densification :

```
- Loi « SRU » (2000);
```

- Loi « Grenelle II » (2010) ;
- Loi « ALUR » (2014).
- Rôle de l'État dans les politiques d'aménagement du territoire (dont urbanisme), du logement, des risques majeurs
- Relatif cloisonnement du traitement de la question foncière par les acteurs



Objectifs de l'État

- Analyser le plus précisément possible la consommation effective des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - PLU
 - SCOT
- Connaître le foncier disponible
 - Dans les centre-bourgs notamment (densification)
 - Pour la construction de logements sociaux



Démarche partenariale

- Les questions foncières intéressent de nombreux acteurs dont :
 - Collectivités
 - EPFL
 - ADUAM
 - -SAFER...
- Des entretiens sont prévus avec les partenaires
 - Quels objectifs et attentes complémentaires ?
 - Quel rôle en matière de traitement de la problématique foncière, aujourd'hui et demain ?
 - Quels outils utilisés ? Quelles données ? Fiabilité et disponibilité de ces données ?





Rendu attendu

- Différentes propositions de schémas d'observatoire, identifiant :
 - partenaires;
 - moyens (financiers, humains);
 - contenu (tableaux de bord, cartes interactives, études ciblées, veille juridique, etc) ;
 - calendrier de mise en œuvre.
- Importance de la pérennité et de l'accès au futur observatoire
- Possibilité d'une mise en œuvre par étapes successives



Suites à donner à l'étude

 Diffusion aux partenaires des propositions de schémas d'observatoire

Recueil des avis

- Proposition d'un schéma
- Mise en œuvre effective d'un observatoire du foncier



Merci pour votre attention





Mise en place d'un observatoire foncier en Martinique Attentes et objectifs

Manuella INES

Cheffe du service connaissance, prospective et développement territorial de la DEAL

29 avril 2015





Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Martinique

Sommaire

- Objet de l'étude
- Son contexte
- Les objectifs de l'État
- Une démarche partenariale
- Le rendu attendu
- Les suites à donner





Objet

- Réalisation d'une étude de faisabilité d'un observatoire foncier
- Prestataire : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)







Contexte

- Pression ressentie sur le foncier en Martinique
- Exigences législatives sur la consommation d'espace et la densification :
 - Loi « SRU » (2000);
 - Loi « Grenelle II » (2010);
 - Loi « ALUR » (2014).
- Rôle de l'État dans les politiques d'aménagement du territoire (dont urbanisme), du logement, des risques majeurs
- Relatif cloisonnement du traitement de la question foncière par les acteurs



Objectifs de l'État

- Analyser le plus précisément possible la consommation effective des espaces naturels, agricoles et forestiers
 - PLU
 - SCOT
- Connaître le foncier disponible
 - Dans les centre-bourgs notamment (densification)
 - Pour la construction de logements sociaux





Démarche partenariale

- Les questions foncières intéressent de nombreux acteurs dont :
 - Collectivités
 - EPFL
 - ADUAM
 - -SAFER...
- Des entretiens sont prévus avec les partenaires
 - Quels objectifs et attentes complémentaires ?
 - Quel rôle en matière de traitement de la problématique foncière, aujourd'hui et demain ?
 - Quels outils utilisés ? Quelles données ? Fiabilité et disponibilité de ces données ?





Rendu attendu

- Différentes propositions de schémas d'observatoire, identifiant :
 - partenaires;
 - moyens (financiers, humains);
 - contenu (tableaux de bord, cartes interactives, études ciblées, veille juridique, etc) ;
 - calendrier de mise en œuvre.
- Importance de la pérennité et de l'accès au futur observatoire
- Possibilité d'une mise en œuvre par étapes successives



Suites à donner à l'étude

- Diffusion aux partenaires des propositions de schémas d'observatoire
- Recueil des avis
- Proposition d'un schéma
- Mise en œuvre effective d'un observatoire du foncier





